



Crucifères

Avertissement N° 16 – 20 août 2015

- **État de la situation** : accumulation d'eau suivie de températures très chaudes. L'irrigation est de nouveau nécessaire dans la majorité des cas.
- **Cécidomyie du chou-fleur** : les captures se poursuivent, les dommages aussi dans la plupart des régions.
- **Autres insectes** : activité des **altises** en hausse par endroits, attention aux cultures plus vulnérables! Bon contrôle des **chenilles défoliatrices**. La pression de la **mouche du chou** demeure faible. Présence de **thrips** et de **pucerons** par endroits.
- **Maladies** : **pourriture sclérotique**, **nervation noire**, **hernie des crucifères** et **taches alternariennes** en hausse dans plusieurs régions. Le **mildiou** est de retour dans Lanaudière.

ÉTAT DE LA SITUATION

Après les importants épisodes de pluie qui se sont abattus sur l'ensemble du Québec la semaine dernière, c'est maintenant au tour de la chaleur accablante de dresser le portrait des derniers jours. L'accumulation de l'eau dans les champs a engendré des cas d'**asphyxie racinaire** et d'**œdème** par endroits. Des cas de **brûlure de la pointe** ont aussi été rapportés dans les régions de la Montérégie-Ouest et de la Capitale-Nationale. Avec la chaleur des derniers jours, le sol s'est ressuyé et l'irrigation devient à nouveau nécessaire.



Asphyxie racinaire dans un champ de brocoli causée par une accumulation d'eau importante

CÉCIDOMYIE DU CHOU-FLEUR

Les captures de cécidomyie du chou-fleur et les interventions contre ce ravageur se poursuivent dans la majorité des régions. Des dommages importants sont encore observés par endroits. En s'alimentant, les larves de cécidomyie du chou-fleur laissent des portes d'entrée aux maladies secondaires, ce qui peut accentuer les dommages. Dans les cas où les pertes sont considérables, nous vous recommandons de détruire et d'enfouir les plants qui ne seront pas récoltés, afin de réduire les sites potentiels de ponte de ce ravageur que sont les points de croissance. Pour en savoir davantage sur la cécidomyie du chou-fleur, consultez l'[avertissement N° 3](#) du 21 mai 2015.

AUTRES INSECTES

L'activité des **altises** est en hausse dans les champs de crucifères. On observe maintenant plus régulièrement des altises à tête rouge dans les champs. Des traitements sont en cours, notamment dans les crucifères asiatiques et celles à racine tubéreuse, car celles-ci sont vulnérables aux dommages causés par les altises. Dans le cas des crucifères à racine tubéreuse, on vise également à contrôler les adultes pour limiter la ponte et ainsi le nombre de larves pouvant s'alimenter et endommager les racines, soit les parties commercialisables. Pour plus de détails, consultez l'[avertissement N° 1](#) du 8 mai 2015.

La **piéride du chou** et la **fausse-teigne des crucifères** sont davantage présentes dans l'ensemble des régions, mais il semble que les traitements effectués pour contrôler la cécidomyie du chou-fleur, qui sont également efficaces contre les larves de lépidoptères, permettent de bien contrôler certaines de ces chenilles défoliatrices. Pour plus d'information, consultez les avertissements [N° 4](#) du 28 mai 2015 et [N° 5](#) du 4 juin 2015.

La ponte de la **mouche du chou** semble encore très faible dans toutes les régions où des crucifères sont suivies par nos collaborateurs. Quelques œufs et larves sont encore observés, principalement dans les cultures de crucifères à racine tubéreuse. Avec la chaleur qui prévaut ces temps-ci, la survie des œufs de mouche laissés en surface du sol est réduite, ce qui fait que peu de champs sont sous avis de traitement. Pour en savoir plus sur la mouche du chou, consultez l'[avertissement N° 1](#) du 8 mai 2015.

Des **thrips** sont encore observés dans les régions de Lanaudière, des Basses-Laurentides et de la Capitale-Nationale. Les populations demeurent faibles, mais soyez aux aguets et dépistez régulièrement vos champs de crucifères puisque le battage des céréales est en cours. Pour bien lutter contre les thrips, mieux vaut commencer les interventions dès que ces insectes sont observés et avant que les pommes de chou ne soient trop serrées et qu'il devienne impossible de les atteindre avec les insecticides. Consultez l'[avertissement N° 12](#) du 23 juillet 2015 pour plus de détails sur les thrips.

Les populations de **puçerons** sont encore en légère hausse dans la Capitale-Nationale, les Basses-Laurentides, Lanaudière ainsi qu'en Montérégie. Aucun dommage n'a été rapporté par nos collaborateurs, mais des traitements préventifs ont été effectués dans les cultures plus sensibles comme le chou de Bruxelles. Pour plus de détails sur les puçerons, consultez l'[avertissement N° 10](#) du 10 juillet 2014.

MALADIES

On note la présence de la **pourriture sclérotique** dans certains champs de la Montérégie-Ouest, de la Chaudière-Appalaches, des Basses-Laurentides et de Lanaudière. Pour plus de détails sur cette maladie, consultez l'[avertissement N° 14](#) du 6 août 2015.

Une légère progression de la **nervation noire** est encore observée dans des champs situés à proximité de la métropole (Montérégie-Ouest, Basses-Laurentides et Laval) et près de la Capitale-Nationale. Pour plus d'information concernant la nervation noire, consultez l'[avertissement N° 7](#) du 18 juin 2015.

La **hernie des crucifères** demeure problématique localement dans les régions de la Capitale-Nationale, de la Montérégie-Ouest, du Saguenay–Lac-Saint-Jean, des Basses-Laurentides ainsi qu'en Chaudière-Appalaches. Des nouveaux cas ont été observés dans des champs de rutabagas de Lanaudière. Consultez l'[avertissement N° 5](#) du 4 juin 2015 pour en connaître davantage sur la hernie des crucifères.

Une progression des **taches alternariennes** est observée dans les régions des Basses-Laurentides, de Lanaudière et de la Capitale-Nationale sur les vieilles feuilles et les feuilles intermédiaires de diverses crucifères. Des traitements sont en cours. Pour plus d'information sur cette maladie, consultez l'[avertissement N° 7](#) du 18 juin 2015.

Le **mildiou** refait surface dans des champs de rutabagas de Lanaudière et des interventions sont justifiées par endroits. Vous trouverez plus de détails sur le mildiou dans l'[avertissement N° 8](#) du 25 juin 2015.

Lorsque vous devez intervenir contre un insecte ou une maladie nuisant à vos crucifères, consultez [SAgE pesticides](#) et/ou le [bulletin pesticides du réseau Crucifères du RAP](#) pour connaître la liste des produits homologués.

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES

Isabel Lefebvre, B. Sc. App. – Avertisseuse
Carrefour industriel et expérimental de Lanaudière (CIEL)
Tél. : 450 589-7313, p. 239 – Cell. : 514 348-5348
Courriel : i.lefebvre@ciel-cvp.ca

Mélissa Gagnon, agronome – Coavertisseuse
Direction régionale Montréal-Laval-Lanaudière, MAPAQ
Tél. : 450 589-5781, p. 5046
Courriel : melissa.gagnon@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome, et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement N° 16 – Crucifères – 20 août 2015